

SÉANCE PUBLIQUE

Le 29 septembre 2017, à 9 h
Hôtel de ville
275, rue Notre-Dame Est
Salle du conseil

PRÉSENCES :

- Mme Anie Samson
Arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension
- M. Alex Norris, vice-président
Arrondissement du Plateau-Mont-Royal
- M. Philippe Roy, vice-président
Ville de Mont-Royal
- M. Richard Celzi
Arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve
- M. Gilles Déziel
Arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles
- M. Edgar Rouleau
Cité de Dorval

ABSENCES :

- Mme Marie-Eve Brunet
Arrondissement de Verdun
- Mme Monica Ricourt
Arrondissement de Montréal-Nord

COLLABORATEURS :

- M. Philippe Pichet, Directeur;
M. Claude Bussières, Directeur-adjoint à la direction des services corporatifs;
M. Imad Sawaya, Inspecteur Cadre-conseil au bureau du directeur;
Mme Johanne Paquin, Inspectrice-chef à la direction stratégique;
M. Richard Leblanc, Conseiller en communications;
M. Stéphane Bélanger, Assistant-directeur à la direction stratégique;
M. Daniel Touchette, assistant-directeur, direction stratégique.

1. Ouverture de l'assemblée

La présidente, Mme Anie Samson, déclare la séance ouverte à 9 h 15. Elle mentionne que la séance devait être webdiffusée, mais qu'en raison de problèmes techniques, cela n'est pas possible. Elle précise que l'enregistrement vidéo sera mis sur le site de la Commission au terme de la rencontre.

Elle souhaite la bienvenue aux personnes dans la salle, puis présente les membres de la Commission.

Elle survole brièvement l'objectif et le déroulement de la séance. Elle précise qu'il s'agit du deuxième suivi du *Plan pour rassurer et améliorer le lien de confiance des citoyens envers le SPVM*. Elle salue la présence des policiers du SPVM.

2. Adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition de M. Celzi, appuyée par M. Rouleau, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Adoption des procès-verbaux des séances publiques du 7 et 12 décembre 2016

Sur une proposition du vice-président, M. Norris, appuyée par M. Déziel, l'ordre du jour du 7 décembre 2016 est adopté à l'unanimité.

Sur une proposition du vice-président, M. Roy, appuyée par M. Celzi, l'ordre du jour du 12 décembre 2017 est adopté à l'unanimité¹.

4. État de situation sur la mise en œuvre du Plan pour rassurer et améliorer le lien de confiance des citoyens envers le SPVM

Mot d'introduction de la présidente de la Commission de la sécurité publique (CSP)

Mme Samson survole le contexte qui a mené à la rédaction de ce plan. Elle fait état des allégations de nature criminelle à l'égard du SPVM qui ont été relatées par les médias et des gestes posés depuis pour faire la lumière sur ces événements.

Elle mentionne que le directeur du SPVM devait déposer un rapport sur les mesures qu'il entend prendre pour assurer la saine gestion de son corps policier. Elle ajoute que le rapport a été présenté en séance publique le 31 mars dernier. Elle précise que la mise en œuvre du Plan a fait l'objet d'un premier suivi le 16 juin dernier. Elle ajoute que la séance d'aujourd'hui permettra d'étudier les suites concrètes données à ce rapport depuis cette date.

Elle invite M. Pichet à procéder à la présentation de son équipe et de la mise à jour du plan d'action.

Présentation du suivi de la mise en œuvre du Plan d'action par M. Philippe Pichet

M. Pichet présente le deuxième suivi de la mise en œuvre du *Plan pour rassurer et améliorer le lien de confiance des citoyens envers le SPVM*. La présentation PowerPoint est disponible sur le site des commissions permanentes à l'adresse : ville.montreal.qc.ca/commissions.

L'enregistrement vidéo de la séance y est également accessible.

Mme Samson remercie M. Pichet pour sa présentation. Elle précise qu'il faudra avoir les rapports de M. Chamberland et de Me Bouchard avant de procéder à la prochaine mise à jour du plan.

5. Période de questions et commentaires du public

Mme Samson précise le fonctionnement de la période de questions et invite à tour de rôle les citoyens qui se sont inscrits à poser leurs questions :

| Citoyens | Questions / commentaires |
|------------------|--|
| M. Marcel Lanoue | Mentionne qu'il n'a pas eu le temps de prendre connaissance de l'ensemble du document puisque ce dernier n'était disponible qu'en début de séance / Mentionne également que le document n'est accessible que pour les personnes qui disposent d'un ordinateur. |

¹ Une erreur s'est glissée dans l'ordre du jour. Ces PV avaient été adoptés le 16 juin 2017 en séance publique.

6. Période de questions et commentaires des commissaires

Mme Samson précise le fonctionnement de la période de questions et invite à tour de rôle les commissaires à poser leurs questions :

| Commissaires | Questions / commentaires |
|------------------|---|
| M. Alex Norris | Remercie le SPVM pour la reddition de comptes publique et pour ce plan / Demande des précisions sur l'embauche d'une quarantaine de cadres dont fait état le rapport / Demande des précisions sur la révision des procédures corporatives propres aux enquêtes internes. |
| M. Philippe Roy | Félicite le SPVM pour son Plan et la mise en œuvre de ce dernier / Demande des précisions sur la manière dont les policiers ont réagi au retour de l'uniforme intégral. |
| M. Edgar Rouleau | Mentionne que beaucoup des actions proposées dans le plan sont axées sur le fonctionnement interne / Mentionne que la relation des agents avec les citoyens doit également être regardée. |
| M. Richard Celzi | Demande des précisions sur les délais dans l'embauche d'un directeur des communications. |
| M. Alex Norris | Demande des précisions sur le processus d'embauche du prochain directeur des communications du SPVM / Demande des précisions sur la manière dont le directeur du Service est avisé des cas de parjure de ses agents / Demande combien de plaintes à l'égard d'un policier sont nécessaires avant que des mesures correctives soient mises en place / Demande des précisions concernant le mécanisme de réception des plaintes du personnel (action 29). |
| Mme Anie Samson | Souligne que la révision des postes sensibles sera faite en continu et que cela est apprécié. |

Mme Samson remercie M. Pichet pour la présentation. Elle mentionne qu'elle est satisfaite de cet exercice de transparence. Elle remercie ses collègues pour leur présence et le travail effectué au sein de la Commission, malgré la campagne électorale. Elle confirme que l'enregistrement de cette séance sera mis sur le site Web ainsi que la présentation du SPVM.

Elle indique que les membres de la prochaine CSP poursuivront les suivis de la mise en œuvre de ce plan d'action. Mme Samson précise qu'ils pourront prendre le relai une fois les rapports de M. Chamberland et de Me Bouchard terminés.

M. Norris demande s'il peut poser une dernière question au sujet de l'encadrement des interactions entre les élus du Comité exécutif et l'état major du Service de police. Mme Samson indique que ce sujet a été discuté lors du dernier conseil municipal alors que M. Norris avait déposé une motion à ce sujet. Elle ajoute que ce débat s'est fait au conseil et que la motion a été battue. Elle indique que la période de questions est close et que M. Norris a eu d'autres occasions d'aborder cette question, notamment lors de la Commission Chamberland et au conseil de Ville.

Mme Samson remercie la secrétaire recherchiste, Mme Julie Demers, pour son travail.

7. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10 h 02.

Déposé le 27 février 2018.

ORIGINAL SIGNÉ

Anie Samson
Présidente

ORIGINAL SIGNÉ

Julie Demers
Secrétaire recherchiste